

ABONNEMENT.

Sauzur: 30 fr.
Poste: 35 fr.
En an: 48
Six mois: 24
Trois mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR, 17 OCTOBRE 1884.

BULLETIN

Paris, 16 octobre.

L'extrême gauche, la gauche radicale et
l'union républicaine ont tenu séance hier,
mais pour la forme seulement. La plupart
des membres de ces groupes sont encore
absents. Jamais peut-être ces Messieurs
n'ont été aussi peu pressés de rentrer au
gîte. Craignent-ils que ce logis ne se trans-
forme en tombe?

Cette crainte ne serait point absolument
sans fondement. J'entendais dernièrement
un membre de l'union républicaine, je ne
puis citer son nom, car le hasard seul a
fait parvenir cette confidence à mon oreille,
dire:

« Les affaires de Chine et du Tonkin ont
été déplorablement engagées, déplorab-
lement conduites. Le gouvernement ne veut
pas croire que l'impression produite dans le
pays est désastreuse. Eh bien, je vous dé-
clare que si nous ne faisons pas feu des qua-
tre pieds, si nous ne sortons pas, coûte que
coûte, par un éclatant succès, de cette stu-
pide aventure, c'est non-seulement la mort
du cabinet Ferry, non-seulement la nôtre,
mais peut-être aussi celle de la Républi-
que. »

Je ne crois pas avoir changé un côté à
cette confidence. D'ailleurs, l'impression
n'est pas particulière au membre de l'union
républicaine. Elle s'est fait jour presque
dans l'entourage de M. le Président de la
République dont le journal disait ce matin
après avoir, sans conviction d'ailleurs, es-
sayé de démontrer que la résistance des
Chinois à Tamsui et le chiffre de nos pertes
(soixante-dix tués ou blessés) étaient insigni-
fiantes:

« Il est incontestable néanmoins que les
choses ne vont pas toutes seules. Il y a des
efforts sérieux et très-sérieux à faire. Une
action énergique s'impose au gouvernement

français. Il n'y a pas à hésiter; il faut faire
tout ce qui est nécessaire dans l'intérêt de
nos armées... Pas de demi-moyen, pas de
demi-mesures. Un échec sérieux aurait
en effet, pour nous, de trop graves consé-
quences. »

On connaît assez le désintéressement de
l'entourage Grévy pour comprendre que ce
pour nous veut dire pour la République, et
on peut conclure de cet appel que les 450
millions déjà engloutis dans l'aventure chi-
noise ne sont qu'une entrée en matière et
qu'on va nous demander la grosse somme
(cette expression de tripot est très-applicable
au gouvernement républicain) pour « faire
feu des quatre pieds et sortir coûte que
coûte » du borbier dans lequel, malgré les
adjurations de la minorité et de la presse
monarchiques, un cabinet cyniquement
imprudent est une majorité plus cyniquement
servile nous ont jetés.

Eh bien! nous le disions ici même il y a
quelques jours, alors que déjà les officiers
montaient sur tous les toits pour nous
annoncer ces succès qui, hélas! d'après
leur langage de ce jour, nous font tout
l'effet de se changer en échecs; ainsi nous
ne pouvons sortir par une paix honorable
de ce borbier, il faut faire un grand effort
immédiat, énergique.

Mais où nous ne sommes plus du tout de
l'avis des officiers, c'est quand ils nous
disent avec un cœur léger: « On peut discul-
ter, faire de l'opposition à propos des origi-
nes du conflit, de la manière dont les négo-
ciations ont été engagées, les opérations
conduites; mais il ne s'agit pas aujourd'hui
d'une misérable question de cabinet, il s'agit
de la France, il n'y a pas d'opposition pos-
sible. »

C'est très-joli, mais si M. Grévy acquérait
la certitude que son intendant l'a constam-
ment trompé, dupé, qu'il lui a volé l'argent
qu'il a si largement puisé dans les caisses
françaises, s'il lui fallait rétablir ses finan-
ces compromises, il y a gros à parier qu'il ne
chargerait pas de ce soin l'économiste inepte
et infidèle.

Eh bien, nous sommes dans la même

situation vis-à-vis de M. Ferry, et si la ma-
jorité républicaine confie encore à ce mal-
honnête administrateur et à cet incapable
diplomate la conduite de l'effort sérieux,
c'est que bien décidément elle est complice.
Et dès lors si le logis se transforme en tom-
beau pour les républicains et la République,
ce ne sera que justice!

L'ÉCHEC DE TAMSUI.

Il n'y a pas à se dissimuler que nous
avons éprouvé un échec à Tamsui.

Après avoir crié bien haut que les dépê-
ches publiées par le Times n'étaient que des
mensonges, les journaux ministériels en
sont à dire que ces dépêches sont au moins
exagérées.

D'autre part, nous lisons dans le National
que le gouvernement a reçu et reçoit encore
d'importantes dépêches, tant de la Chine
que du Tonkin; et — détail extraordinaire! —
que ces dépêches ne seront communi-
quées qu'ultérieurement et selon la tournure
que prendront les débats à la Chambre.

Que conclure de là, sinon que le gouver-
nement cherche à nous cacher la vérité jus-
qu'au dernier moment?

Si on ne questionne pas le gouverne-
ment, il restera muet, ce n'est pas dou-
teux.

Il vient de déposer la demande d'un nou-
veau crédit de 40 millions; la discussion
n'aura pas lieu avant quinze jours; il
compte que l'impression produite par les
dépêches du Times sera effacée ou du moins
très-atténuée.

Tout cela est fort triste.

C'est la continuation du système que M.
Ferry a adopté dès le début de cette cam-
pagne interminable.

Pour ne pas effrayer cette naïve majorité,
on ne lui a réclamé de l'argent que par pe-
tites sommes;

Pour ne pas inquiéter les populations, on
a envoyé là-bas des renforts par fractions
insuffisantes;

Pour avoir l'air de ne pas faire la guerre,
on a multiplié les fautes.

Il est visible qu'encore une fois nos sol-
dats ne se sont pas trouvés en force et qu'il
en est de l'affaire de Tamsui comme de celle
de Bac-Lé.

On nous prouvera demain qu'il ne s'agis-
sait que d'une simple reconnaissance; mais
il est inadmissible que les simples reconnais-
sances coûtent si cher.

Nos pauvres soldats font de l'héroïsme en
pure perte, et c'est un crime que de dépen-
ser avec pareille désinvolture le sang de la
France.

S'il a été absurde d'entreprendre une ex-
pédition aussi compliquée, il est abominable
de la continuer dans de pareilles condi-
tions.

Chronique générale.

Les ministres se sont réunis hier matin,
en conseil de cabinet, au ministère des affaires
étrangères, sous la présidence de M.
Jules Ferry. Tous les ministres étaient pré-
sents.

Le conseil s'est d'abord entretenu du
budget de 1885.

Le général Campon et l'amiral Peyron
se refusant absolument à consentir à de nou-
velles réductions sur leurs budgets respec-
tifs, il a été décidé que le président du con-
seil et le ministre des finances auraient
aujourd'hui une entrevue avec la commis-
sion du budget et qu'ils maintiendraient
devant elle les chiffres précédemment adop-
tés par le gouvernement.

Le conseil s'est ensuite occupé de la crise
lyonnaise, mais il n'a pris à cet égard au-
cune décision.

Les ministres se sont occupés aussi du
projet de loi relatif aux délégués mineurs.

M. Raynal se ralliera à ce projet, sauf
quelques modifications de rédaction dont il
a déjà fait part, d'ailleurs, à la commission.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

STÉPHANETTE

PAR BERNARD SEIGNY

M. Furondeau répartit, sans paraître s'apercevoir
de compliment:

— Généreux, on l'est dans toute votre famille,
monsieur le marquis. Vous avez fait vous-même une
grande générosité en recevant cet enfant chez
vous, il y a plus de dix ans, je crois?

— Oui, c'était en 1805, au printemps.

— Rien ne vous obligeait à l'élever, à l'adopter,
en réalité, sinon en droit, comme vous l'avez fait:
il est votre parent d'assez loin seulement? vous
n'étiez nullement obligé, je le répète, à le traiter
ainsi.

— Ce que j'ai fait, tout autre, au contraire, l'eût
fait à ma place, maître Furondeau. Comment, voilà
un pauvre enfant dont la père et la mère étaient
morts en émigration, qui demande asile au dernier
des Merlio, au dernier descendant d'une famille
alliée à la sienne, qui m'arrive à la Merlinière tout
petit, tout frêle, affamé, à peine vêtu; et je l'aurais

renvoyé? Il m'a d'ailleurs bien récompensé de mes
soins: il a rendu joyeuse et utile la fin d'une vie
qui sans lui eût été triste et sans but... Mais les
années ont galopé; le petit Jean est devenu homme,
et depuis deux ans le voilà, faute de mieux, grat-
teur de papier... Nous n'avions pas le choix d'une
carrière alors, c'était sous l'Empire. Aujourd'hui,
je vois bien que le notariat lui déplaît. Je l'avais
prévu. Mais que faire?

— Il vous serait facile, monsieur le marquis,
maintenant que nos princes légitimes — le notaire
scanda fortement ces deux mots — sont remontés
sur le trône, d'obtenir une place pour votre neveu
dans l'administration, dans les finances, que sais-je?
vous savez ce que vous demanderez. Quand on a
vos états de service, on obtient tout ce qu'on
veut... pour soi et pour d'autres, ajouta M. Furon-
deau en clignant les petits yeux de sa grosse face.

— Non, maître Furondeau, dit M. de la Hansaye,
qui se leva — voyant bien que le notaire ne lui
apprendrait rien de ce qu'il voulait savoir — à
moins qu'une absolue nécessité ne m'y force, je ne
demanderais rien, ni pour moi, cela va sans dire, ni
pour d'autres. Outre qu'il m'en coûterait, je
l'avoue, de solliciter quoi que ce soit, d'avoir l'air
de me faire payer le sang que j'ai versé, je me
trouverais en singulière compagnie parmi les qué-
teurs d'emplois. Dans cette foire aux vanités on
rencontre plus d'anciens bleus que de blancs: on

pourrait croire que j'ai quelque vilénie à me faire
pardonner.

— Toujours le même, pas pratique, répartit le
notaire en riant. Votre neveu vous ressemble. A
une autre fois, monsieur le marquis. Enchanté de
de vous avoir vu.

M. Furondeau reconduisit M. de la Hansaye
jusqu'à la porte de la rue, et, s'inclinant sur le
seuil, il enleva sa calette à houpe d'une main
gauche et maladroit.

IV

La Merlinière, située en pays plat, à une lieue de
la ville, tout près du parc de Pigeorolles, était une
petite maison dont le grand toit, rabattu comme
un chapeau de faneur, descendait jusque sur les
fenêtres à hauteur d'appui. La vigne vierge, le
lierre, les clématites, le jasmin blanc, grimpaient
le long de ses murs, et dans ce feuillage de feuilles,
de fleurs, de rameaux entrelacés, voltigeaient
bruyamment, du printemps à l'automne, les
abeilles qui poursuivaient les fleurs, et les oiseaux
qui poursuivaient les abeilles.

La ferme d'un côté, une grange, une écurie,
une basse-cour de l'autre, attachées comme deux
ailes au corps de logis, formaient au-devant de la
Merlinière une grande cour qu'ombrageaient des
boisiers séculaires. Au pied de ces arbres, qui
donnaient de l'ombre même en hiver, tant leur

ramure était puissante et moussue, naissait une
herbe drue, toujours verte, semée de grandes
violette dont le parfum pénétrait par bouffées
dans la maison, et coupée seulement par une
allée droite, qui prolongeait à travers la cour une
longue avenue plantée de pommiers.

La Merlinière était née d'un caprice pastoral, à
cette heure où le beau monde de France, en habits
de soie rose, ouvrait gaiement la porte à la Révo-
lution. Elle avait été l'asile champêtre, le bosquet
de refuge, les Charmettes du marquis Merlin de la
Hansaye, gentilhomme de cour, qui, malgré les
deux noms dont il désignait cette petite terre
angevine, n'y passa que quinze jours en dix ans,
retenu qu'il était, disait-il, par les soucis de Ver-
sailles, loin des plaisirs innocents de la campagne.

Au moment où il s'appretait à émigrer, la Révo-
lution vint. Le vieux seigneur mourut. Ses grandes
terres de Beauce et de Provence furent confis-
quées, ce qui épargna au marquis Henri, son fils,
l'ennui de faire des comptes et la peine de liquider
une succession fort obérée. La Merlinière seule
échappa au désastre: elle était si petite, si loin du
domaine patrimonial, qu'on l'oublia, et il se trouva
que le jeune gentilhomme, frustré des grands biens
de sa famille, ne profita, en fin de compte, que
d'une folle dépense de son père.

Pendant toute la Terreur, tout le Directoire et
une partie du Consulat, la Merlinière resta close et

Nous avons dit que, pour équilibrer le budget, M. Tirard proposait de prendre une disponibilité de 21 ou 22 millions...

C'est cette proposition que la commission du budget a examinée avant-hier. La discussion a été très-ardente.

En conséquence de cette décision, MM. Jules Ferry et Tirard ont été entendus par la commission. Dans la commission et dans les couloirs, M. Ribot a déclaré qu'il ne voyait pas d'autre issue...

Sous ce titre « le Ministère à Jeannot » la Nouvelle presse publie la note suivante : « La comparaison va devenir de plus en plus frappante : nous venons de parler de la retraite probable de M. Tirard... »

On annonce encore une fois de plus comme prochaine la retraite du ministre de la guerre. Le général Campenon se refuse absolument à accepter la réduction proposée...

La dernière victoire du colonel Donnier est une gloire pour notre armée ; mais elle déserte, à la garde de la Providence, qui la garda fort bien.

Le marquis Henri avait d'abord émigré ; en cela il ne faisait que suivre l'inspiration paternelle et la mode assurément prudente de l'époque. Mais bientôt, fatigué de jouer aux échecs dans une petite ville de la frontière...

Je sonnerai de cette trompette-là, avait-il dit souvent, en frappant sur le canon de son fusil, tant qu'on ne sonnera pas l'Angelus. Cela le conduisit jusqu'en 1800.

A cette époque, les cloches, celles qui n'avaient été ni brisées, ni fondues, recommencèrent à carillonner dans leurs clochers, et le marquis, à moitié content de n'avoir plus à se battre, reprit la route de la Merinière.

Son cœur battait un temps de charge dans sa poitrine quand il entra dans l'avenue que pas un pied humain n'avait foulée depuis huit ans. On était au printemps, les pommiers étaient en fleurs ;

ne termine rien. Comme le dit justement le Standard, « il faut en finir par un déploiement de forces écrasantes, ou bien se contenter des massacres qui ont eu lieu et négocier la paix avec l'adversaire. »

Une dépêche du Temps annonce que le colonel Donnier a fait sa jonction avec le général Brière de l'Isle.

Le tableau du commerce extérieur a été publié par l'Officiel. Démonstration éclatante des souffrances de l'industrie. Les marchandises que la France achète à l'étranger sont de un milliard supérieures à celles qu'elle lui vend.

Au chapitre des importations, nous trouvons une augmentation de 5 millions aux objets d'alimentation. L'introduction en France des matières nécessaires à l'industrie a augmenté de 4 millions sur 1883. Quant aux objets fabriqués, nous en avons acheté en 1884 pour 55 millions de moins qu'en 1883.

Au chapitre des exportations, nous trouvons aux objets d'alimentation une diminution de 38 millions et de 8 millions aux matières nécessaires à l'industrie. L'exportation à l'étranger des objets fabriqués en France a diminué d'une année à l'autre de 443 millions. C'est un chiffre énorme et qui justifie le ralentissement du travail dans toutes les branches de l'industrie.

La situation ne pouvait pas être plus mauvaise. Si on ajoute au ralentissement des affaires commerciales les pertes sur le revenu des impôts indirects, les déficits des budgets, les gaspillages des républicains, on voit à quelle ruine la France marche.

C'est M. Ferry, maire du IX^e arrondissement de Paris, qui a prononcé le premier divorce à Paris.

Paris est en retard sur la province. C'est dans une petite ville de la Bourgogne que le premier divorce a été prononcé en France. En un mot, c'est à Semur (Côte-d'Or), que M. Pion, maire de la ville, officier de l'instruction publique et chevalier de la Légion d'Honneur, a, le 2 octobre, prononcé la dissolution de l'union de deux époux dans la salle des mariages de cet obscur chef-lieu d'arrondissement.

leurs branches toutes roses se réunissaient au-dessus de l'ancienne allée qu'on reconnaissait encore à quelques cailloux déjà saisis par la mousse et demi-cachés par les herbes. Le marquis arriva vite au bout de l'avenue, ouvrit une petite barrière qu'un énorme buisson de ronces s'était chargé de défendre pendant l'absence du maître, et ne put retenir un cri de surprise et d'admiration.

Plus de maison : un immense dôme de verdure avait tout recouvert, les murs, le toit, les cheminées et jusqu'au petit clocheton d'ardoises dont la cloche, enlacée par des gerbes de clématites et de vignes vierges, silencieuse elle aussi, captive comme ses sœurs, servait de nid à un ménage d'hirondelles nouvellement arrivé. Devenues maîtresses du logis, les plantes sauvages s'étaient élancées à l'assaut de la grange et de la ferme, avaient franchi l'abîme, enroulé leurs vrilles à l'extrémité des branches des grands noyers, grimpé jusqu'au haut, formé des bosquets aériens, des fêches de cathédrales en feuilles, des arcs de triomphe où velaient sans doute le soir quelques couples de ramiers ; elles avaient suivi tous leurs caprices, s'étaient bercées à toutes les hauteurs, avaient semé de leurs fleurs éclatantes la masse sombre des vieux arbres ; puis elles s'étaient mises à descendre en longs rubans verts déroulés, dont les plus hardis touchaient déjà la terre, tandis que les autres flottaient au vent avec un bruit léger.

L'Événement a reçu la dépêche particulière qui, sans diminuer l'importance du succès de Chu, nous apprend qu'il n'a été obtenu qu'au prix des plus grands efforts. Le colonel Donnier a dû payer de sa personne et conduire plusieurs fois ses troupes à l'assaut, notamment dans la journée du 10 octobre où l'on s'est battu douze heures de suite.

Le Temps a reçu de son correspondant du Tonkin la dépêche suivante : « Hanoi, 16 octobre. » L'armée du Loc-Nan est en déroute complète ; elle est débandée et fuit vers les montagnes. Ses pertes sont énormes : elle a abandonné ses morts, ses blessés et d'immenses approvisionnements.

Le généralissime chinois et de nombreux mandarins ont été tués. La température s'est subitement rafraîchie et le temps est très-favorable pour les opérations militaires.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 octobre. La liquidation de quinzaine est bonne, les reports sont doux. L'amélioration se continue pendant toute la durée du marché.

Le 3 0/0 se traite à 77.95, l'amortissable à 79.25, le 4 1/2 à 108.95. L'Italien regagne encore 35 centimes sur le cours de clôture d'hier à 96.70. La Banque de France cote 5,045 fr.

Le succès obtenu par l'émission des 600,000 obligations Communales a été complet. On recherche ces obligations nouvelles avec 2 fr. de prime. Les obligations à lots 1879 et 1880 valent de 450 à 455 fr.

La Banque de Paris finit à 727.50, la Banque d'Escompte à 517.50, le Crédit Industriel et Commercial à 682.50, la Société Générale est en reprise de 2 fr. 50 à 460 fr. Le Suez fait 1,900 fr. avec 250,000 fr. pour la recette du transit d'hier.

Les valeurs internationales sont mieux tenues : la Banque ottomane à 563.50, le Turc à 7.70, l'Égypte à 306.25. Les chemins de fer sont plus fermes : le Nord à 1,620, le Lyon à 1,230, l'Orléans à 1,302.50, le Midi à 1,147.50, l'Est à 782.50, l'Ouest à 821.25.

Baptiste, s'écria le marquis, tu vas commencer par être bûcheron à la Merinière. C'est joli cette forêt, mais il faut bien que j'entre chez moi. Chez moi, Baptiste, c'est là-dessous. Vois-tu, mon gars, ajouta-t-il en riant, mes aïeux étaient plus riches que moi, et cependant pas un, je la gage, n'aura eu comme moi, pour faire cuire sa soupe, des rondins de clématite et des fagots de jasmin.

Baptiste, c'était le jardinier du marquis, un jardinier qui n'avait jamais jardiné, ayant été garçon de ferme, puis soldat dans l'armée de Bonchamps. Le marquis et lui s'étaient connus le jour du passage de la Loire par les troupes vendéennes en déroute. Ils étaient montés dans le même bateau, tellement chargé de fuyards que l'eau entrainait par dessus les bords. Tout à coup une planche se rompit, le bateau coula.

Tu nages tout à fait mal, mon gars, mais tu as une poigne solide, et tu dois bien bêcher ; à la paix, je te ferai jardinier. (A suivre.) BERNARD SEIGNY.

Hier ont eu lieu à l'église de Parnay les obsèques de M^{me} Henri Allain-Targé, fille de feu M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Un cortège nombreux entourait la dépouille mortelle de cette femme chrétienne, enlevée à sa famille, jeune encore : elle n'avait que 46 ans. Le deuil était conduit par M. Henri Allain-Targé, député de Paris, MM. Charles Ferry, de la Porte, René Allain-Targé, préfet de la Sarthe. Les parents plus éloignés de la famille Allain-Targé venaient immédiatement à la suite.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MAINE-ET-LOIRE.

MM. les Industriels et Commerçants du département de Maine-et-Loire qui pourraient avoir intérêt à ce qu'une ligne de paquebots à vapeur régulière, avec départs mensuels, s'établisse entre le port du Havre et le Japon (Yokohama, Hiogo, Nangasaki), sont priés de vouloir bien faire connaître dans le plus bref délai qu'il leur sera possible, à la Chambre de Commerce, quelle serait approximativement, en kilogrammes, l'importance annuelle des envois qu'ils pourraient adresser au Japon par cette voie.

VOLONTARIAT D'UN AN EN 1884.

La somme à verser pour l'engagement conditionnel d'un an reste fixée, comme précédemment, à 1,500 francs ; des exemptions de versement pourront être accordées aux jeunes gens admis aux examens, ainsi qu'à ceux régis par l'article 53, dont la position de famille et de fortune justifiera cette faveur.

- 1° Un certificat délivré par le maire, constatant la position de famille de l'intéressé (modèle n° 7 inséré au recueil des actes administratifs, années 1872, page 582) ; 2° Un relevé du rôle des contributions à la charge de la famille ou à celle de l'intéressé ; 3° Une délibération du conseil municipal, contenant avis sur la suite que comporte la demande.

FACULTÉ DES LETTRES DE POITIERS BACCALAURÉAT de l'enseignement secondaire spécial. Session de novembre 1884.

Une session d'examen de Baccalauréat de l'Enseignement secondaire spécial aura lieu au siège de la Faculté des Lettres pendant le mois de novembre 1884.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat jusqu'au 25 octobre. Les candidats enverront leur demande au secrétaire de la Faculté qui leur adressera un Bulletin de versement sur la présentation duquel ils pourront consigner les droits à toutes les caisses des trésoriers généraux ou des receveurs des Finances.

Les candidats devront envoyer au secrétaire le récépissé du percepteur constatant leur versement le 31 octobre au plus tard.

FACULTÉ DES SCIENCES ET DES LETTRES DE POITIERS

Une session extraordinaire de Baccalauréat réservée aux engagés conditionnels d'un an s'ouvrira devant les Facultés des sciences et des lettres de Poitiers, à partir du 25 octobre 1884.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat jusqu'au 20 octobre.

Licence en lettres

Les examens de la Licence auront lieu à la Faculté des Lettres de Poitiers le lundi 3 novembre. Les inscriptions des candidats seront reçues au secrétariat jusqu'au 28 octobre.

Licence des sciences

Les examens de la Licence auront lieu à la Faculté des sciences de Poitiers le jeudi 6 novembre.

Les inscriptions des candidats seront reçues jusqu'au 28 octobre.

École de Tir du 5^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

CONCOURS D'HONNEUR, le dimanche 19 octobre 1884, de 4 h. 1/2 à 2 h. 1/2 du soir, sur le champ de tir de Terrefort, au faubourg Gras, à 200 mètres.

Il ne sera plus reçu d'inscriptions après 2 heures. Ne pourront prendre part au concours que les lauréats de l'année ayant reçu un prix avec diplôme.

Le tireur classé premier sera mis hors concours pour l'année 1885, et recevra, en outre du diplôme de champion de la Société :

Une coupe de Tarant, provenant de la manufacture de porcelaine de Sèvres et offerte, comme prix d'honneur, par M. le Président de la République.

Le premier tireur de la première classe (au-dessus de 60 p. 0/0) recevra une médaille d'argent offerte par M. Bury, député de l'arrondissement de Saumur.

Le premier tireur de la deuxième classe (au-dessus de 30 jusqu'à 60 p. 0/0) recevra une médaille d'argent offerte par M. Combar, maire de la ville de Saumur.

Le premier tireur de la troisième classe (au-dessus de 30 p. 0/0) recevra une médaille bronze offerte par la Société.

Enfin un prix de consolation sera remis au premier tireur classé en suite des lauréats ci-dessus.

Le soir du concours d'honneur, rendez-vous général des Sociétaires au café de l'Union, rue de la Comédie, salle du 2^e étage, à 8 heures précises.

Le Capitaine-Président, G. DOUSSAIN.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

La représentation de la Mascotte, donnée lundi, a été brillante. Le rôle de Pippo a fait ressortir le magnifique talent du baryton, M. Dechesne. M^{lle} Dupouy est une très-agréable Mascotte. Les autres rôles ont été bien tenus ; mais on reproche à M. Labranche, toujours bon acteur, de trop charger et d'ajouter au texte des auteurs qui certes n'ont pas besoin de l'esprit de leurs interprètes.

Inutile de dire que cette représentation avait attiré la foule. Mercredi, la troupe de M^{lle} Carina a joué le Maître de Forges devant une salle assez bien garnie. Nous avons rencontré là de bons artistes. Pourtant l'interprétation générale a paru moins satisfaisante qu'elle ne l'avait été il y a quelques mois par la troupe Simon. Les vieux habitués du théâtre ont

été heureux de retrouver une de leurs anciennes connaissances, M. Gangloff, dont on se rappelle encore les succès à Saumur et qui eut l'honneur d'inaugurer notre scène, le 5 avril 1866, avec les artistes de la Comédie-Française. Il a joué en acteur consommé le rôle de Philippe Derblay et a été très-applaudi.

Lundi, la troupe d'Angers nous donna Niniche, l'un des triomphes de M^{lle} Marie Soll.

NANTES.

Morte de la rage. — M^{lle} Marie Rabo, femme Freslon, âgée de 33 ans, sage-femme, rue Brassereau, rentrait chez elle, le 20 septembre, vers 11 heures du soir, lorsqu'un chien lui sauta à la figure et lui fit une morsure assez grave.

M^{lle} Freslon ne pensait plus à cet accident, lorsque lundi matin elle fut prise d'une attaque d'hydrophobie, à laquelle elle succomba après d'horribles souffrances.

Les médecins appelés à lui donner des soins ont déclaré que cette malheureuse a réellement succombé à une attaque d'hydrophobie.

LES ACHATS A L'ÉTRANGER.

Le Phare de la Loire publie la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur, » Vous avez plusieurs fois indiqué dans votre excellent journal une foule de réformes dont on ne peut contester l'utilité. Vous l'avez sans doute fait par esprit de conscience, car je suis convaincu qu'au fond vous êtes persuadé que MM. nos ministres et sous-secrétaires d'État s'occupent fort peu de savoir comment nos ouvriers passeront l'hiver ; en voici du reste une nouvelle preuve.

« Nous traversons en ce moment une crise commerciale épouvantable. Nos députés inquiets et soucieux de ce triste état de choses font des enquêtes ; déplorant de ne pouvoir faire des commandes à notre commerce ; cherchant des remèdes à cette situation.

« Que font nos ministres et sous-secrétaires d'État pour apporter un soulagement à cette misère ? Ce qu'ils font, le voici :

« On maude de Philadelphie au Times, le 5 octobre, que des achats considérables d'approvisionnement pour l'armée et la marine ont été faits à San-Francisco pour le compte du gouvernement français et expédiés en Chine par les steamers du Pacific Mail. »

« Comme vous le voyez, c'est un nouveau procédé pour faire sortir notre argent de France et encourager le commerce étranger.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Un de vos plus fidèles abonnés. »

BAINS CHAUDS

Rue du Marché-Noir, n° 17, SAUMUR.

M. SÉCHET, propriétaire des Bains de la ville de Saumur, vient d'installer dans l'intérieur de son établissement des appareils à gaz pour l'éclairage et des calorifères qui distribuent la chaleur dans toutes les salles.

Ces appareils marchent très-bien et donnent déjà de très-bons résultats ; les baigneurs d'hiver n'auront donc pas à redouter le froid au sortir des baignoires.

AVIS AUX CHASSEURS.

L'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, vend depuis quelques jours des civets de lièvre et de chevreuil, — perdrix et saucisses aux choux et du bœuf à la mode en conserve. — Chaque boîte porte avec elle sa lampe chauffoir garnie d'esprit de vin ; ce qui fournit instantanément un repas chaud.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8^e année). J. BRETON, administrateur.

Lundi 20 octobre 1884,

NINICHE

Vaudeville en 3 actes, par MM. Hennequin et Millaud.

Distribution :

- Grégoire, baigneur..... MM. Lamy.
Le comte Corniski, diplomate... Labranche.
Anatole de Beaupersil..... Leprieu.
Dupiton..... Moulleu.
Desablettes, secrétaire du comte... Allain.
Baptiste, garçon d'hôtel..... Hennessie.
Narcisse..... Asmière.
Un monsieur..... Allemand.
Un garçon de bains..... Descats.
Un sommelier..... Luneau.
Un greffier..... Hertz.
Un valet de chambre..... Louis.
La comtesse Corniska..... M^{lle} Marie Soll.
La veuve Sillery..... Cantrelle.
Georgia..... Hennessie.
Annette..... Marcelle.
Amanda..... Alice.
Une pêcheuse de crevettes.... Allain.

Grand-Théâtre d'Angers.

On annonce, pour demain samedi, RIGOLETTO. Nous croyons savoir, dit Angers-Revue, que l'opéra de Verdi rencontrera dans M^{lle} Dorian et M. Dechesne des interprètes exceptionnels.

UNE COMMUNICATION INTÉRESSANTE.

Les nombreuses personnes qui font usage de la Lotion régénératrice du docteur Saïdi, apprendront avec plaisir l'opinion du docteur R... le célèbre professeur : « C'est la seule préparation, nous écrit-il, qui soit digne de l'approbation du corps médical. » On peut l'employer sans danger et avec grand succès pour enlever les pellicules, arrêter la chute des cheveux. C'est le seul remède contre la calvitie.

Rappelons à ce sujet que ce précieux produit dont le prix est de 3 francs le flacon, se trouve à Saumur, parfumerie PICHARD, 47, rue Nationale.



Partout où elles apparaissent, des succès éclatants les signalent, en voici, entre mille, une nouvelle preuve dont l'authenticité est garantie par l'autorité d'une capitale voisine et amie.

Un véritable ami. — Chânoir, commune de Chomelle (Haute-Loire), le 29 Juillet 1884. — Monsieur Fanyau. Je ne puis m'empêcher de vous témoigner toute ma reconnaissance pour le grand bien qu'ont produit votre Tisane Américaine et vos Pilules des Shakers.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes ; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et dans les oreilles, oppression, langueurs, congestion, oedème, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, matrice, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès : 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épiciers. Du Barry et C^o limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIELLE

III

Le commissaire avait prié mes parents de se charger de Marielle que le bureau de la marine leur reprendrait, dès que sa famille, informée de la catastrophe, la réclamerait. Ils y avaient consenti. Je l'avais gardée pendant l'enterrement. La pauvre petite, à force de pleurer, de crier, n'avait plus d'eau dans les yeux, ni de cri dans la voix, mais elle geignait continuellement, comme un enfant malade, et repoussait les jouets que je lui offrais. Désolé de son chagrin, je la pris par la main, nous allâmes à l'écurie voir La Grise et Bijou, nos chevaux, de là à la mare jouer avec les canotons de la mère Nanon Durand, et de la mare chez Philippe Gendrot, dont les peules huppées ont des plumes aux pattes. Marielle ne les regardait seulement pas, elle continuait de geindre ; je lui construisis un manoir, un four, je lui tressai un panier de jonc, je lui tressai un sifflet dans l'oseraie, je la fis sauter, danser sur l'herbe, je lui cueillis des mûres, des prunelles, des lucets de taillis, des fraises des bois ;

amusettes ni dinette n'y firent ; je ramenai Marielle aussi chagrine le soir qu'à la sortie.

Elle resta pâle et souffreteuse bien des semaines ; enfin, accoutumée à nous, à la ferme, au breton qu'elle commençait à comprendre et à balbutier, elle se tut et se laissa égarer. Quelle fête pour moi que le sourire qui arrêta ses larmes ! J'idolâtrai cette petite, je la traitais en sœur. Je lui avais donné ma poule Noré, mon chien Mirame, mon couteau neuf, tout ce que je possédais. Je la peignais le matin, je la promenais l'après-midi dans mon charriot à roues, je l'endormais le soir en la berçant et lui chantant les sonnets ; j'étais fou d'elle, quoi !

Marielle m'aimait comme je l'aimais, elle ne voulait pas aller avec d'autre qu'avec moi ; si par badinage je faisais exprès de me fâcher avec elle, de lui défendre de me suivre, son grand chagrin la reprenait, elle s'attachait à mes pas, me demandait pardon, et ne se calmait que quand je l'assurais que je n'étais fâché que pour rire.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans nouvelles de sa famille. Le commissaire ne la redemandait point, ne s'enquerra pas d'elle, il l'avait oubliée. Souvent, comme on l'avait recommandé, on questionnait Marielle, mais elle ne recouvrait pas le souvenir du passé, et l'événement dont elle avait été victime s'effaçait peu à peu de sa mémoire. Mes parents, pour conserver une preuve qui pût

servir à constater son identité, serrèrent à la fin de l'été sa jolie robe blanche, ses souliers bleus, sa ceinture en ruban et ses boucles d'oreille en corail, et lui achetèrent, à Lannion, une toilette en étoffe plus chaude pour l'hiver.

— Le Dru vit de mauvais œil l'emptette. — Peste ! vous roulez sur l'or, les Hamon ; que vous dépensez lourd d'argent pour cette mauviette ! Renvoyez-la au bureau de la mairie ; le gouvernement, l'enfant à ses coches, saura bien sans retard lui retourner, à défaut de père et de mère, un oncle, une tante, un cousin qui le débarrasseront de la charge.

— La charge n'est guère d'embaras, dit ma mère. Marielle boit comme une mouche, et son appétit ne diminue quasi la miche.

— Hum, hum ! vous calculez mal. Son appétit, dites-vous, ne diminue quasi la miche : est-ce qu'une dent de souris emporte d'une bouchée une maison ? le morceau qu'elle grignote est moins qu'une miette, mais d'y revenir toute la sainte journée, le trou s'agrandit, le mur croule, la maison s'effondre et le propriétaire se ruine. L'enfant qui vous coûte peu maintenant (quoique vous ne l'avez pas nippée avec des croisilles de la grève), l'année prochaine vous coûtera davantage ; il faudra des aunes de plus dans ses cotillons, des bavettes à ses tabliers, un fichu sur le corsage, des dentelles à ses cornettes, puis ce seront les écoles, les apprentis-

sages, les sous de poche, la communion, les cadeaux de foire, d'assemblées, de pardon, que sais-je, les besoins sans fin des femmes !... Après ça, si c'est votre fantaisie de goberger cette mendicante et de lui laisser notre héritage par testament, je n'ai pas à m'en préoccuper. Charbonnier est maître chez lui, vous êtes maîtres d'arracher le pain de la main de vos enfants pour engraisser une étrangère qui ne vous est rien du tout. Mes observations ne s'adressent qu'à ceux qu'elles regardent.

— Assurément elles nous regardent, dit mon père. Un chef de famille, avant que d'admettre à son foyer un membre de plus, doit peser le pour et le contre de l'adoption, prévoir le surcroît de dépenses qu'elle entraînera, supputer par à peu près le bénéfice que le travail du nouveau venu apportera dans la ferme, soit qu'il acquiesce comme homme, soit qu'il conserve comme femme, et songer que s'il venait un jour à lui manquer, ses fils à l'abandonner, l'enfant n'ayant pas à prétendre à une part de son avoir se trouverait sans sou ni maille sur le pavé.

— Avez-vous pesé ce pour et ce contre ? — Je l'ai pesé. C'est grave de dépouiller les siens. Le miel de la ruche appartient à l'essaim.

(A suivre.) AUGUSTA COUPEY.

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

VENTE

A L'ENCAN,

Pour cause de départ,

Le DIMANCHE 26 OCTOBRE 1884, à midi, et par le ministère de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil, dans l'hôtel du Lion d'Or, sis place Hublio,

MATERIEU

Garnissant ledit hôtel :

Literie, verrerie, vaisselle, tables, chaises, etc., etc.

Au comptant, 10 0/0 en sus. (755)

Etude de M^e HENRI-ERNEST ARDOUIN, avoué à Bressuire, rue Duguesclin, n° 27.

VENTE

A la suite de saisie immobilière,

En l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Bressuire, le mardi 18 novembre 1884, heure de midi,

Domaine de SAZAIS

Situé sur les bords de la Dive, commune de Brée, canton de Thouars (Deux Sèvres),

Se composant :

1° Du logis de Sazais, comprenant bâtiments de maîtres, bâtiments de fermiers, jardins, étables et vastes servitudes ;

2° Quinze grandes pièces de terre en nature de labours, prés et marais.

Le tout, d'un seul tenant et d'une exploitation facile, est d'une contenance de 44 hect. 58 ares 40 cent.

Mise à prix : 60,000 fr.

Belle pêche. — Chasse agréable.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e ARDOUIN, avoué poursuivant à Bressuire. (775)

Etude de M^e BEUROIS, notaire à Restigné.

ON DEMANDE

A EMPRUNTER :

1° 63,000 fr. 5 0/0, première hypothèque. Valeur des biens, 200,000 francs ;

2° 20,000 fr. 4 1/2 0/0, première hypothèque. Valeur des biens, 30,000 francs.

S'adresser à M^e BEUROIS, notaire à Restigné (Indre-et-Loire). (756)

Etude de M^e MAURICE, avoué-licencié à Chinon (Indre-et-Loire).

A VENDRE

Par suite de saisie immobilière

Le JEUDI 6 novembre 1884, à une heure de l'après-midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Chinon,

CHATEAU DU PLESSIS

Situé commune de Chidouze,

Et ses dépendances,

Consistant principalement en vignes, bois et pré, d'une contenance totale de 36 hectares environ, en un seul lot, sur la mise à prix de 20,000 francs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1° à M^e MAURICE, avoué à Chinon ; 2° au Greffe du Tribunal civil de Chinon, ou est déposé le cahier des charges. (764)

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 octobre 1884, à midi,

En la salle de la mairie de Chouzé,

UNE

BELLE MAISON NEUVE

Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).

Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée.

On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M^e ANTHEAUME, notaire.

A VENDRE

EN TOURAINE

Près Chemin de fer,

Belle et bonne Terre

276 hectares,

Dont 60 de prairies, 20 de jeunes vignes en rapport, Château, Parc, Futaies, Taillis, Fermes, céréales, racines, élevage, engraissement.

Beaux revenus.

S'adresser au bureau du journal.

Un homme sérieux demande un emploi comme comptable.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour Noël 1884

L'AUBERGE

Rue du Portail-Louis, 36,

Ayant pour enseigne :

AU RAISIN DE BOURGOGNE

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

MAISON

Sise à Saumur (Croix-Verte)

Très-comfortable, deux jardins, pièce d'eau.

Jouissance de suite. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. SERISIER, négociant, 3, rue Beaurepaire. (709)

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

TROIS CHEVAUX

De selle et d'Attelage,

Avec garantie.

S'adresser chez M. RAIMBAULT maréchal, 40, rue de la Fidélité.

CIDRE poiré, nouveau, pur jus, 230 lit., 30 fr. — Vin blanc nouveau, 45 fr. — Cidre pomme, 22 fr. MAUGET, prop. à Nozay (Loire-Inf.)

AUX ÉLÉGANTS

CHENISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

A VENDRE

UN

BEAU CHIEN D'ARRÊT

S'adresser à M. AUFÈRE, à la Banque de France, rue Beaurepaire.

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

Joli PONEY, bon trotteur

Avec ou sans voiture.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885,

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n° 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A L'ABEILLE

Maison J. PERARE

22, rue Saint-Jean, 22,

DEMANDE :

Une apprentie pour la Mode ;
Un apprenti pour la Mercerie ;
Un petit garçon pour les courses. (757)

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et repasser.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une femme de bonne travailleuse, âgée d'environ 30 ans ; et un homme pour soigner un cheval et pour aider dans le jardin.

S'adresser au Château de la Salle, Montreuil-Bellay. (688)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS, 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

Les créanciers de la Succession bénéficiaire CHAUVIRE, qui n'ont pas fait connaître l'existence de leurs créances à M. RENO, curateur de cette succession, sont invités à produire immédiatement leurs réclamations et à les adresser à M. RENO, étude de M^e FOUCHÉ, notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies. (771)

Les personnes qui auraient affaire à la vicomtesse de CAQUÉRAY, sont priées d'écrire à M. DOUCÈRE, à la Salle, Montreuil-Bellay, ou à elle-même, Palais Mille-Christine, Nice. (733)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 OCTOBRE 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 85	77 05	Est	783 75	780	Obligations.			Gaz parisien	515	516
3 % amortissable	79 15	79 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1233 75	1233 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	505 50	Est	364	364 50
3 % (nouveau)			Midi	1145	1150	— 1865, 4 %	515	515	Midi	371 75	372 50
4 1/2 %	104 75	104 50	Nord	1622 50	1625	— 1869, 3 %	403	402	Nord	379 75	380
4 1/2 % (nouveau)	108 90	108 85	Orléans	1300	1301 25	— 1871, 3 %	391 50	392	Orléans	372	372 50
Obligations du Trésor	507 25	507 25	Ouest	825	825	— 1875, 4 %	508 50	509 50	Ouest	371	371 75
Banque de France	5045	5040	Compagnie parisienne du Gaz	1505	1510	— 1876, 4 %	507 50	507 50	Paris-Lyon-Méditerranée	373	373
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	1877 50	1905	Bons de liquid. Ville de Paris	528 50	528 50	Paris-Bourbonnais	369	370
Comptoir d'escompte	955	952 50	C. gén. Transatlantique	483 75	486 25	Obligations communales 1879	442 50	444 50	Canal de Suez	582 50	583 75
Crédit Lyonnais	542 50	540				Obligat. foncières 1879 3 %	449 50	452			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1295				Obligat. foncières 1883 3 %	351	351 75			
Crédit mobilier	265	267 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Mixte	Omn.	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct.		
9	55	—	matin (s'arrête à la Possonnière)	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay. (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
6	13	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.	7 04	10 10	3 08	5 20	8 48	11 10
1	25	—	soir.	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Varrains	7 12	10 26	3 16	5 28	8 54	11 39
3	32	—	express.	Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24	Saumur. (arrivée)	7 23	10 39	3 28	5 40	9 06	11 39
7	15	—	omnibus.														
10	36	—	(s'arrête à Angers).														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR							
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Omn.			
8	21	—	omnibus.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45		
9	37	—	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57		
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	8 04	2 11	4 37	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8		
4	44	—	—	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	4 44	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30		
7	4	—	omnibus (s'ar. à Tours)	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 25	10 39	2 28	5 40	9 06		
10	24	—	express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.